



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 1 sur 13

Objet	F3SCT AUNAY SUR ODON
Date	27 mars 2025
Horaires	9h00
Lieu	Salle des Commissions



## Centre Hospitalier Aunay-Bayeux FORMATION SPECIALISEE EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL AUNAY

### Fiche d'émargement

Le 27 mars à 9h00

Lieu : Salle des COMMISSIONS

Heure début de séance : 09h00

Heure fin de séance : 11h45

### Les membres titulaires

NOM/PRENOM	SIEGE	EMARGEMENT
POIRIER LYDIE	FORCE OUVRIERE	<i>Poirier</i>
MIALDEA SANDRINE	FORCE OUVRIERE	<i>Sandrine</i>
GOSSELIN RODOLPHE	FORCE OUVRIERE	
LOSTANLEN CLAIRE	FORCE OUVRIERE	

### Les membres suppléants

NOM/PRENOM	SIEGE	EMARGEMENT
HAVIN AURELIE	FORCE OUVRIERE	
LARCHER VANESSA	FORCE OUVRIERE	<i>Harcher</i>
LEPETIT MAGALI	FORCE OUVRIERE	<i>Lepetit</i>
REPEL ISABELLE	FORCE OUVRIERE	<i>Isabelle</i>



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 2 sur 13

#### Les autres participants

NOM/PRENOM		EMARGEMENT
MANGOT Vincent	DIRECTEUR	
RIVAT-CACLARD Véronique	DIRECTEUR DES SOINS	Excusée
SINANG Noelle	DIRECTEUR POLE FINANCIER	Excusée
RUIZ Lissette	DTMP	Excusée
MESNAGE Isabelle	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	
BONAFOUS Valentine	DIRECTEUR DSEL	
Dr CHAUVIN	Représentant CME	
HARDEL Céline	Psychologue du travail	Excusée
Dr GABARRA Elisabeth	Médecin de santé au travail	
M. SAGLIO	Inspecteur du travail	



**I. Point Direction**

**Pour information :**

- Validation PV F3SCT Aunay du 19/09/2024
- Suivi des AT

**II. Points des syndicats : Organisation**

**1. Points pour avis**

- a) Approbation du PV du 19/09/2024.

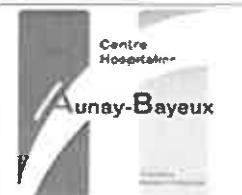
**2. Points pour information**

- a) Devenir des agents du GCS blanchisserie.
- b) Retour de la DSEL sur les restiselfs, la machine à café et les lave-vaisselles.
- c) Suivi des AT.
- d) Présentation du rapport de visite inspection : balnéothérapie et local technique.
- e) Cahier de suivi.

**III. Point Direction**

**Pour information :**

- Validation PV F3SCT Aunay du 19/09/2024



## I - Point Direction

### Validation PV F3SCT Aunay du 19/09/2024

FO approuve le PV du 19/09 mais souhaite néanmoins apporter une correction sur le point relatif à l'intrusion dans l'EHPAD et l'hôpital. En effet, les paroles de Mme RIVAT ont été retranscrites comme suit: « il s'agit de violation du domicile et les détails vont permettre de porter plainte. Une note devra être faite pour expliciter le circuit court en cas d'intrusion : les agents contactent la gendarmerie directement ». Les paroles de Mme Rivat étant celles qui suivent, il aurait du être consigné sur le PV «les agents contactent la gendarmerie directement sans même passer par la personne de garde et sans intervenir auprès de l'intru. Il faut éviter que les agents soient en porte à faux ou soient tenus de faire la police dans l'établissement ». Mme Mesnage a considéré que les représentants du personnel ne pouvaient pas corriger les paroles de Mme Rivat.

FO : nous ne faisons généralement aucune remarque sur la parole de la direction concernant les PV. Néanmoins, nous rappelons que le 19 janvier 2025 une FEI N°1623 émanant du SSR-P a été établie suite à l'intrusion d'une personne. FO lit cette FEI. L'agent a suivi la procédure et a appelé l'administrateur de garde qui était Mme RUIZ. Celle-ci a demandé à l'IDE de faire le tour de l'hôpital pour chercher l'intrus et de le maintenir dans l'hôpital jusqu'à l'arrivée des gendarmes. Quand ils sont arrivés, ces derniers ont dit à l'équipe que la seule chose qu'elles auraient pu faire c'est de lui demander de sortir.

Au final, l'introu n'a pas été retrouvé, l'équipe était apeurée et a perdu du temps sur les soins pour avoir, à la demande de Mme RUIZ, cherché l'intrus dans l'établissement.

Concrètement, les propos de Mme Rivat, qui n'ont pas été retranscrits dans leur totalité, ont toute leur importance ici puisqu'elle sortait de la gendarmerie avec Mme Ruiz. Elle a donc entendu les paroles des gendarmes mais elle a quand même demandé à l'IDE de « chasser » l'individu.

Mme Mesnage remarque que la secrétaire a quand même signé le PV tel qu'elle lui a envoyé.

FO : oui mais je tenais à préciser la situation. Allez-vous retranscrire la phrase quand même dans le PV d'aujourd'hui ?

M. Mangot répond par l'affirmative.

FO rappelle qu'il y a eu 4 FEI relatives à des intrusions depuis le début d'année: une en janvier N°1623, deux en février N°1664 et N°1707 et une en mars N°1746.

FEI N°1664 ET N°1707 : suspicion d'intrusion dans le camion de l'EHPAD vers 4 h du matin ; N°1707 : un SDF dans le SMR neurocognitif à 23h45 , lecture de la FEI ; FEI N°1746 SDF dans les locaux du SMR neurocognitif (portes de l'accueil du CHAB forcées) retrouvé dans les toilettes du plateau technique. Il s'est enfuit dès qu'il a vu les agents. Cet individu a mangé la nourriture d'un patient. Les gendarmes ne se sont pas déplacés car ils n'étaient pas du secteur. Mais demandent pourquoi il n'y a pas de service de sécurité. Le technicien de garde est intervenu pour refermer les deux portes forcées.

On ne sait pas si l'administrateur de garde a porté plainte.

Mme Bonafous n'a pas déposé plainte. L'IDE l'a appelé en lui expliquant qu'il y a eu une intrusion et qu'elle a appelé les gendarmes. Elle a également appelé le technicien pour la porte



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 5 sur 13

de l'accueil. Celui-ci a contacté Mme Bonafous en lui disant qu'il y avait des traces d'effraction. Le lendemain, elle a appelé M. Denis qui lui a dit qu'il n'y avait pas eu d'effraction. Or, pour déposer plainte, il faut constater une effraction.

FO : sur le règlement intérieur il avait été spécifié que toute personne étrangère à l'établissement qui ne venait pas rendre visite à quelqu'un n'avait pas à se trouver dans l'Etablissement. Ne peut-on pas voir avec la gendarmerie dans ce cas là ? On ne peut pas laisser les agents avoir peur. La personne qui s'introduit régulièrement sur le site se cache et a déjà agressé des agents. C'est une mise en danger pour les patients, les résidents et les agents.

Il faut vraiment faire quelque chose. Il faut que des actions soient portées pour la sécurité de tous.

Mme Bonafous allait porter plainte après l'appel de l'IDE mais suite aux constatations de M. Denis cela n'allait pas aboutir car pas d'effraction. Sur la même semaine de garde il y a eu une situation de violence en addictologie. Elle est allée déposer plainte mais la gendarmerie lui a précisé que la plainte n'était pas recevable puisqu'il n'y avait pas eu de matériel dégradé ni d'agression physique, ni de menace à l'attention des agents. C'est juste un témoignage.

FO : les intrusions sont régulières et se passent même dans la journée.

M. Mangot estime qu'il faut avoir une réflexion sur ce sujet mais le CHAB n'a pas les moyens de créer un poste d'agent de sécurité.

FO : vous pouvez contacter l'ARS pour les informer de la récurrence des intrusions.

M. Mangot pense qu'il faudrait un recueil exhaustif pour appuyer notre demande.

Il faut faire passer la consigne aux agents qu'il est nécessaire de faire une FEI à chaque nouvelle intrusion.

Mme Bonafous : en Ile de France, les hôpitaux ont choisi d'accueillir les SDF.

FO : M. R n'est pas SDF. Il possède un logement, plusieurs véhicules.

M. Mangot va interroger l'ARS pour l'informer de la situation et demande de passer la consigne au personnel de faire systématiquement des FEI afin que l'on ait une idée du volume.

FO : nous aimerais qu'il y ait une note de service avec la procédure à suivre et que les administrateurs de garde ne demandent pas aux agents de gérer la sécurité eux-mêmes.

Par ailleurs, quand M. R s'était introduit à l'EHPAD, l'AS n'avait pas trouvé le numéro de téléphone de l'IDE facilement. Nous avions demandé que le numéro de l'IDE soit entré en numéro direct d'urgence, en touche rapide et pour tous les services.

Monsieur Mangot passera la consigne aux services techniques.

### Suivi des AT

Mme Mesnage a complété le tableau 2024 et pour 2025, elle a intégré de nouvelles informations suite à la demande des organisations syndicales: date de naissance, l'effectif du service, l'âge, nombre de jours d'absence, l'horaire des agents.

FO : En 2024 les AT montrent que cela concerne encore la manutention de patients (11 agents), les chutes (6), et les manutention charges et autres

Par fonction : 13 AS, 5 ASHQ, 3 IDE, 3 OPQ, 1 Ergo, 1 agent de maîtrise, 1 kiné

Par service : EHPAD (11 AT), SMR P (5), SMR neuroco (3), SMR neuroloc (2), service technique (2), la blanchisserie (2), le SSIAD (1) et le service hôtelier (1).



Par âge, sur les 27 AT, 13 agents ont plus de 45 ans.

En proportion sur tous les services, c'est à l'EHPAD qu'il y a le plus d'AT (14%). Par exemple, au SMR P, en fonction des AT déclarés, pour un service de 26 agents, la proportion est de 1,2%, pour le SMR NC, elle est de 1,6%.

M. Mangot remarque que l'analyse 2024 est intéressante et verra ce qui en ressort en 2025 pour envisager ce qui peut être mis en place.

Mme Mesnage : la typologie d'AT à l'EHPAD concerne les personnes de plus de 45 ans qui manipulent les résidents.

FO : nous restons persuadés que l'installaltion de rails à l'EHPAD aurait de réels bénéfices pour les agents car c'est une facilité pour déplacer les personnes dans les chambres avec moins d'efforts. La population accueillie en EHPAD est de plus en plus âgée et dépendante.

M. Mangot mentionne que c'est un investissement prioritaire et il sera intéressant de voir les AT 2025.

## II - Points des syndicats : Organisation

### 1 - Points pour avis

Approbation du PV du 19/09/2024. Traité plus haut

### 2 - Points pour information

#### a) Devenir des agents du GCS blanchisserie.

Monsieur Mangot rappelle l'historique de la création de la blanchisserie : Le GCS a été créé en 2003 et la blanchisserie a été mise en service en 2005. Un financement a réuni 7 structures hospitalières et EHPAD pour faire fonctionner cet outil industriel avec des investissements, des emprunts permettant de créer et équiper le bâtiment. Les agents qui ont été recrutés étaient des agents d'Aunay. Ce GCS a toujours eu un administrateur mais l'établissement n'a toujours été que client.

Depuis un an, tous les clients de ce GCS se rendent compte qu'il reste encore 2 millions à rembourser sur l'emprunt et qu'il n'y a pas eu d'investissements dans les machines. Depuis 3 ans, l'activité du GCS est de plus en plus déficitaire (100 000 euros pour 2024). Le prix du linge a été maintenu mais pour le maintenir il a fallu puiser dans la trésorerie. Certains clients ont déjà commencé à envoyer leur linge vers d'autres prestataires. La structure courrait à sa perte et la décision d'arrêter l'exploitation sous format GCS a été prise par tous les membres. Maintenant, il faut solder les dettes et gérer tous les impacts autour de cette activité blanchisserie. Dans un premier temps, il n'y avait pas de repreneur. La perspective était vraiment sombre avec un arrêt complet de l'activité et la situation des professionnels du CHAB à gérer, sachant que certains sont en CDD, en CDI ou titulaires. Par chance, un repreneur a été identifié : c'est un groupement d'EHPAD de Périers dans la Manche qui exploite déjà 2 blanchisseries. Le site va donc être préservé, avec des investissements prévus dans



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 7 sur 13

l'équipement de la blanchisserie. Néanmoins, pour faire fonctionner cette blanchisserie le repreneur a besoin de clients et nous avons donc garanti que nous allions continuer à lui confier le linge d'Aunay. Il va y avoir une période transitoire le temps que le repreneur installe ses machines. Le linge sera donc confié à la blanchisserie de Bayeux. C'est déjà effectif pour le linge de l'EHPAD depuis hier et cela le sera à partir de lundi pour les autres services.

Tous les agents ont été rencontrés avec le repreneur, Mme Mesnage, M. Sekou et lui-même. Il leur a été expliqué qu'ils seront accompagnés quelque soit leur choix. Le repreneur est prêt à reprendre les agents s'ils le souhaitent. Si les professionnels veulent garder leur statut de fonctionnaire, il leur sera proposé des postes vacants à court terme et la possibilité de ruptures conventionnelles est également offerte. Le repreneur démarre sa reprise d'activité au 1<sup>er</sup> avril prochain.

FO : Donc mardi matin, il faut un poste pour tous les agents du GCS restant.

Mme Mesnage précise que dans ce GCS, il y a 19 agents avec 11 titulaires.

Titulaires : 5 agents sont repris (avec promesse d'embauche). Sur les 6 agents qui restent, une personne signe une rupture conventionnelle car elle a un autre projet professionnel. Il faut un délai d'un mois pour signer cette rupture conventionnelle puisqu'il y a deux périodes de 15 jours pendant lesquelles des rétractations possibles de parts et d'autre. La personne sera donc affectée à Aunay au service intérieur entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> mai.

Un autre agent sera repris au GIP blanchisserie de Bayeux car elle habite entre Tilly et Bayeux. Deux autres personnes iront sur des postes ménage à Aunay : 1 aux EVP à temps partiel et la seconde à temps plein sur un SMR.

Un autre agent, actuellement en arrêt, possède une formation de cuisinier. Nous lui avons donc proposé un poste en cuisine. Malgré le fait qu'il n'a ni permis ni voiture mais il a répondu qu'il allait réfléchir. Une proposition de rupture conventionnelle lui a également été proposée. Nous sommes donc en attente de sa réponse. Monsieur Sékou devait faire un point ce matin.

La dernière personne est un chauffeur (également en arrêt). Nous avons des postes dans l'équipe chauffeur de Bayeux mais nous attendons de connaître le retour de ce monsieur et vérifier qu'il n'existe pas de restrictions particulières.

CDI : il y a 4 CDI dont 3 sont repris par le repreneur et un licencié pour suppression d'emploi car il n'y a aucun poste pour le réaffecter. Le dossier sera soumis à la CCP le 15 avril. Le licenciement se fera au plus tard début juillet. En attendant, à compter de la semaine prochaine, l'agent sera affecté aux services techniques d'Aunay.

CDD : 5 CDD dont 2 sont repris par le repreneur.

M. Mangot souhaite dire que l'on a vraiment fait ce que l'on pouvait pour accompagner aux mieux les agents. Il tient à remercier Mme Mesnage et ses équipes qui instruisent au jour le jour les situations. Il remercie également Mme Bonafois et ses équipes pour la nouvelle organisation logistique que cela engendre.

FO demande si la personne qui avait été affecté au GCS suite à une enquête dans son service à Aunay et la souffrance de ses collègues reviendra sur Aunay. Mme Mesnage répond par la négative.

FO remercie Mme Mesnage pour sa bienveillance.

FO : quel sera le nouveau circuit du linge, les horaires de ramassage, de redistribution ? Quels seront les impacts dans les services ou les équipes ?



Mme Bonafous : cela sera un peu différent, il faut harmoniser les pratiques entre Aunay et Bayeux. Une commission linge a eu lieu lundi matin car il n'y avait aucune dotation sur Aunay. L'idée est de lisser sur toute la semaine avec une dotation selon les besoins, l'identification du linge notamment des sacs, le renouvellement du stock des filets. Pour les horaires, les camions récupéreront le linge sur Bayeux à 6 h, ils arriveront à 7 h sur Aunay avec un passage à l'EHPAD puis sur l'hôpital. Les équipes logistiques monteront les chariots entre 12 h et 14 h. Le dispatch de linge sera effectué et ensuite les équipes redescendront les chariots : pour l'EHPAD dans le local à linge sale et pour l'hôpital au rdc.

FO : Il est même surprenant que le linge ne soit pas identifié. C'est par habitude que le GCS gérait le linge ? Il y avait des dotations avant. A quelle date, le repreneur sera en capacité de reprendre l'activité ? Quel sera l'impact pour le CHAB ?

M. Mangot : cette organisation perdurera tant que le repreneur ne sera pas en capacité de tout reprendre. Le fait de quitter le GCS engendre le solde des dettes. Il restait un emprunt à la banque et chacun a un coût de sortie au prorata du nombre de lits (plus de 200 000 € pour le CHAB).

FO : Le GCS n'a pas investi depuis toutes ces années. FO se pose la question de la réelle volonté du GCS sur sa pérennité . Il y a donc un coût financier pour le CHAB.

#### b) Retour de la DSEL sur les restiselfs, la machine à café et les lave-vaisselles.

Monsieur Mangot explique qu'il s'était engagé à faire un état des lieux afin de voir quelles étaient les grandes tendances pour améliorer la situation globale des laves-vaisselles sur les deux sites. Il a confié cette mission à Mme Bonafous, nouvelle Directrice de la DSEL.

Restiselfs :

Madame Bonafous : la commande d'un four de remise en température a été passée pour la Bijude.

FO demande si la fonction de ce type de four est la même qu'un restiself et si l'organisation restera la même. En effet, les agents du service la Bijude allaient chercher le froid et le chaud au Bord de mer. Le matériel commandé semble être juste pour le chaud. Y a-t-il une partie pour le froid ?

Mme Bonafous pense effectivement que c'est juste pour le chaud. En ce qui concerne l'organisation, elle verra cela avec M. Beaussieux et Mme Buisson car ça n'a pas été évoqué.

FO : demande à Madame Bonafous de leur envoyer par mail le type de matériel prévu si ce n'est qu'un four de chauffe. Dans un restiself, il y a une partie froide et chaude. les agents vont devoir quand même aller chercher le froid au Bord de mer.

Mme Bonafous enverra les éléments concernant le matériel commandé et se rapprochera de Mme Buisson et M. Beaussieux pour l'organisation.

La machine à café : au regard du compte-rendu, elle trouve que la demande n'est pas justifiée. La chute du résident est un concours de circonstances et non pas une cause.

FO : c'est juste pour éviter que l'agent quitte le service pour aller chercher le café. En effet, ce jour là, en l'absence de l'agent, il y a eu une chute dans le service. C'est donc un argument



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 9 sur 13

complémentaire. C'est également rendre service aux résidents qui ont envie de boire un café dans la journée. Etre obligé de quitter plusieurs fois le service dans la journée pour aller chercher du café n'est pas une solution (un quart d'heure multiplié par 3, matin, midi et goûter). Il peut se passer n'importe quoi dans le service lors de l'absence de l'agent. Effectivement, vous ne pouvez pas éviter les chutes. Mais, vous pouvez réagir rapidement si vous êtes là. Une famille voulait porter plainte auprès de l'ARS. Cela génère de l'angoisse pour les agents. Ce n'est quand même pas le matériel le plus cher.

Mme Bonafoüs est d'accord mais l'achat ne peut pas se justifier sur le fait qu'un résident est tombé mais plutôt sur l'organisation du service et sur les patients qui sont plus autonomes et qui peuvent prendre un café. La situation budgétaire de l'EHPAD est compliquée (même si ce n'est pas la machine à café qui va creuser le déficit) : 1 million de déficit et l'ARS nous demande de trouver des pistes efficientes. Elle va équiper le service d'une machine à café.

Lave-vaisselle : la cartographie a été effectuée en collaboration avec la DTMP. Demain, elle travaille avec M. Denis pour avoir son avis et voir si on doit changer de fournisseur.

FO : le prêt d'un matériel lors d'une panne serait-il possible?

Mme Bonafoüs : la difficulté est que nous achetons le matériel auprès d'un fournisseur mais la maintenance ne sera pas spécialement réalisée par celui-ci. Si on inscrit dans le cahier des charges qu'il faut systématiquement un équipement de remplacement, on risque de n'avoir personne pour répondre au marché. Par contre, on peut contraindre en délai de réponse.

FO : nous avons constaté que les lave-vaisselle neufs sont impossibles à nettoyer. Ils sont très entartrés malgré l'entretien régulier des agents. Les agents notent une dégradation depuis l'utilisation des nouveaux produits. Il y a des odeurs à chaque changement de bidon et le programme 3 n'est plus utilisé. Par ailleurs, certains agents ont eu des problèmes respiratoires à cause des produits. Les laves-vaisselles risquent de tomber en panne. Nous parlons ici des lave-vaisselles neufs industriels du service le Verger et Bord de Mer de l'EHPAD. De plus, les pannes ont un impact sur les résidents, patients. De la vaisselle en carton ou plastique est alors utilisée pendant plusieurs jours.

M. Mangot considère que le sujet est complexe car il faut compter avec les marchés publics et ce que l'on peut faire ou pas. Il va essayer de voir ce qui peut se faire pour améliorer tout ça.  
FO : qu'en est-il du remplacement des laves-vaisselles familiaux ? Lors de la F3SCT de septembre 2024, Monsieur Denis nous avait informé que les devis pour les lave-vaisselles industriels de petite taille étaient faits depuis plus d'un an. Allez-vous revoir avec Monsieur Denis ?

Mme Bonafoüs : cela relève du plan pluriannuel d'investissement et pour 2025 il n'y a pas de ligne prévue pour l'achat de lave-vaisselle.

FO : et pour 2026 ?

Mme Bonafoüs répond par l'affirmative.

Monsieur Mangot dit aux membres de la F3SCT qu'ils peuvent informer les agents que nous travaillons sur le sujet et il propose de remettre ce point au prochain F3SCT afin de voir l'avancée du sujet.



c) Suivi des AT. (déjà traité plus haut)

d) Présentation du rapport de visite inspection : balnéothérapie et local technique

FO : la visite a eu lieu le 13 mars en présence de Mmes Chauvin, Rivat, Adriencense, Hardel, Lebrasseur, Mazier, Mialdea, M. Denis et moi-même. Le rapport de visite a été envoyé pour corrections éventuelles puis transmis à Mme Mesnage mais tardivement. Vous pourrez en prendre connaissance et mettre vos commentaires afin qu'il soit validé à la prochaine F3SCT. M. Mangot explique un point réglementaire concernant les PV des rapports de visite font partie. Ils sont seulement présentés et ne donnent pas lieu à une délibération.

FO : un PV donne lieu à une délibération.

Monsieur Mangot explique qu'une délibération est nécessaire pour déterminer le service dans lequel on va intervenir la visite, mais le PV est seulement présenté pour information.

FO : même si il est seulement présenté, ce PV doit faire ressortir des préconisations. C'est tout l'intérêt des visites F3SCT.

Les rapports doivent être suivis pour avis et préconisations. Pour nous, un PV doit faire l'objet d'un avis.

M. Mangot réexplique que suivant l'article 48 de la loi du 3 décembre 2021, il y a une distinction entre le choix du service et le PV de la visite.

FO fait la lecture du rapport avec les différents items.

- Balnéothérapie :

Espace accueil : le grand meuble en bois de stockage s'effrite. Il y a un risque de blessure. Le devis a été fait par Monsieur Denis mais n'est pas retenu lors des réunions de PPI. Quand sera-t-il prévu au PPI ?

Chaises en plastique : chaises abimées, prévoir de nouvelles chaises adaptées.

Lève malade : âgé et lent, 13 ans. Risque de tomber en panne, batterie à revoir ou moteur ?

Filet du lève malade à remplacer.

Echelle du bassin : les marches sont trop étroites, l'échelle bouge. Risque de chute des patients. Un devis a été réalisé pour une nouvelle échelle mais la société ne veut pas prendre le risque de l'installation. A voir pour une solution sans ancrage.

Escalier progressif : devis fait mais cela prendrait trop de place dans le bassin. Le coût serait trop important.

Vestiaire du personnel : verrou à mettre sur une porte pour respecter l'intimité des agents.

Téléphone fixe : dans la salle d'urgence à réparer. FO propose une boîte plexiglas pour protéger l'appareil de l'humidité.

Test en situation d'urgence : besoin de formation en situation réelle exprimée par les agents. (noyade, arrêt cardio respiratoire, comment sortir un patient du bassin).



## F3SCT Site d'Aunay

### COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 11 sur 13

- Local technique

EPI : prévoir une caisse avec tous les EPI : gants en nitrile à prévoir, casque et bouchon d'oreille.  
Deux agents du service technique interviennent.

- e) Cahier de suivi.

### Service intérieur intervenant sur l'EHPAD

Pas d'avancée.

### GCS Blanchisserie

Point à enlever du fait de la fermeture du GCS.

### EHPAD – La Bruyère/Les oiseaux

Service civique : arrivé en janvier, tout se passe bien.

Départ en retraite d'un agent : a été remplacé.

FO : pas d'affichage de poste pour le prochain départ de Mme MERCIER (AS). C'est une aide soignante du service les oiseaux/La Bruyère. Elle part à la retraite. Elle devait être remplacée par une AS du pool RLD, mais cet agent quitte le RLD pour un poste en chirurgie. Qui va faire le remplacement ? Autre départ d'AS en retraite au 1<sup>er</sup> mai dans le service jardin des poètes. Donc 2 AS à recruter. Mr Ferrendier s'était engagé à augmenter le ratio des AS sur l'EHPAD Beauséjour. Celui-ci était plus faible que Champ Fleury. FO rappelle la nécessité de l'embauche d'aides soignants pour la distribution des médicaments.

Mme Mesnage va regarder si le poste a fait l'objet d'une publication. Publication des deux postes si ce n'est pas le cas. Elle fera également un point avec Mme RIVAT pour le calcul du ratio AS/ASH soins à l'EHPAD et la pyramide des âges.

Lave-vaisselle : déjà traité plus haut.

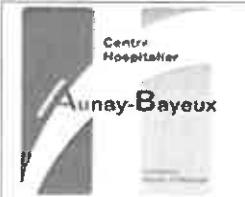
Circuit de la cave : Mme Mesnage donne lecture des mails de Mme Buisson et de M. Beaussieux qui ne voient pas la nécessité de changer l'organisation actuelle.

FO : Mme Mesnage vous avez rencontré les agents de ce service avant la F3SCT. Ils sont venus exprimer leurs difficultés. c'était une charge de travail trop importante sur le lundi car tout était concentré sur une seule journée (pas assez de personnel, laves-vaisselles déficients, livraison de la cave).

Mme Mesnage précise que si on fait la livraison de la cave dans chaque service, il y aura beaucoup trop de conséquences sur le circuit de la logistique.

FO : demande que leur chariot de commande de cave soit déjà trié lorsqu'il arrive dans le service Le Verger afin de leur faire gagner du temps ?

Mme Bonafoys va se rapprocher du service logistique afin de voir si cela est possible.

**Bulle de linge**

Fiches de tâches des intendantes : Mme Mesnage va les envoyer par mail à FO.

**Sécurité des agents du site d'Aunay suite aux intrusions**

Suivi de la plaine déposée : les plaintes ont bien été déposées à la gendarmerie.

FO : Donc une pour l'intrusion de Mr R. et l'autre pour l'individu au couteau. FO demande le suivi de la réponse de l'ARS concernant la demande du CHAB sur une possibilité de financement de postes d'agent de sécurité.

**SMR neurocognitif**

Suivi des préconisations pour l'office.

FO : demande le suivi des préconisations de la F3SCT, soit l'achat d'un nouveau lave-vaisselle, un plan de lavage collé au mur, les placards à changer. Mais aucune préconisation n'a été suivie. Pourtant Mme Ruiz nous avait informé l'inscription au PPI pour un nouveau lave-vaisselle, ainsi que le plan de lavage pour le SMR NC. Elle nous avait confirmé les travaux en F3SCT. Des études et devis ont été réalisés par Mr Haragui. Mais toujours rien de fait à ce jour. Les agents attendent un retour.

Mme Bonafous : le lave-vaisselle a été ajouté au PPI mais n'a pas été validé.

Elle fera un retour à la prochaine F3SCT.

**Questions diverses**

FO : qu'en est-il des fuites dans le bureau du bâtiment de l'administration ?

M Mangot informe que pour l'instant, il va faire des réparations mais il faudrait changer directement la toiture. On a fait un chiffrage global : il y a eu 1 millions de dépensé pour les rénovations de toitures terrasses du CHAB (dont 300 000 € pour la cuisine). Il y a encore au moins 400 000 € à prévoir.

FO : Il y a un container pour le verre derrière l'ancienne lingerie et il y a régulièrement des dépôts sauvages de sacs de courses entiers de bouteilles de verre. C'est un endroit de passage, il y a un risque de blessure avec le verre cassé au sol. Qui sera responsable ? Est-ce possible de le déplacer ?

Mme Bonafous : il faudrait voir avec la Mairie s'ils peuvent le déplacer.

FO : des SMS ont été envoyés aux agents de l'EHPAD par la cadre quand ils sont en repos ou congés quand elle est elle-même en congés. Elle n'a pas à faire cela, ni passer par d'autres agents pour envoyer les messages à leurs collègues. Par ailleurs, elle n'a pas à avoir les numéros de téléphones des agents dans son téléphone portable personnel ; Il faut que cela s'arrête. FO demande le respect de la vie privée. C'est mal vécu par les agents.

Mme Mesnage va demander à Mme Rivat qu'elle s'entretienne avec Mme Buisson.



## F3SCT Site d'Aunay

COMPTE-RENDU DE REUNION

Page 13 sur 13

Fin de la séance à 11h15.

La secrétaire de la F3SCT

Lydie POIRIER

Le Président de la F3SCT,  
Le Directeur-

